

OUTIL DE CALCUL DU PLAFOND DES DEPENSES ELECTORALES

Elections municipales de mars 2020

Rappel du droit en vigueur : en application des articles L. 52-4 et L. 52-11 du code électoral, les candidats ou listes de candidats qui se présentent dans des circonscriptions de **9 000 habitants et plus** sont soumis à un plafond de dépenses électorales calculé en fonction du nombre d'habitants de la circonscription. L'article L. 52-11-1 du code électoral prévoit en outre que les candidats et listes de candidats qui atteignent au moins 5 % des suffrages au premier tour de scrutin peuvent prétendre au remboursement de leurs dépenses de campagne dans la limite d'un plafond égal à 47,5 % du plafond des dépenses électorales qui leur est applicable.

<i>Plafonds inscrits à l'article L. 52-11 pour chaque tranche de population</i>	Listes présentes au 1er tour	Listes présentes au second tour
N'excédant pas 15 000 hab.	1,22 €	1,68 €
de 15 001 à 30 000 hab.	1,07 €	1,52 €
de 30 001 à 60 000 hab.	0,91 €	1,22 €
de 60 001 à 100 000 hab.	0,84 €	1,14 €
de 100 001 à 150 000 hab.	0,76 €	1,07 €
de 150 001 à 250 000 hab.	0,69 €	0,84 €
Excédant 250 000 hab.	0,53 €	0,76 €

<i>Coefficients d'actualisation en vigueur</i>	Coefficients d'actualisation
Métropole + DOM	1,23

A noter que le plafond légal de dépenses du 2ème tour ne se cumule pas avec le précédent.

Code arrondissement	Code canton	Code commune	Nom de la commune	Population municipale authentifiée par l'INSEE au 1 ^{er} janvier 2020	Tranche de population	Montant du plafond des dépenses actualisé		Montant du plafond de remboursement	
						Listes présentes au 1er tour	Listes présentes au second tour	Listes présentes au 1er tour	Listes présentes au second tour
2	01	031	Audincourt	13 387	1	20 089 €	27 663 €	9 542 €	13 140 €
1	99	056	Besançon	115 934	5	132 053 €	181 117 €	62 725 €	86 030 €
2	13	388	Montbéliard	25 395	2	36 190 €	50 430 €	17 190 €	23 954 €
3	16	462	Pontarlier	17 197	2	25 400 €	35 104 €	12 065 €	16 674 €
2	19	580	Valentigney	10 714	1	16 077 €	22 139 €	7 637 €	10 516 €